

Avril 2009

Corinne Hommage, **Cadre pédagogique**

Formations initiales et continues, Responsable de la formation DEIS¹

Institut Régional du Travail Social – Talence -33 -France

Docteur en Aménagement territorial et Urbanisme

c.hommage@irtsaquitaine.fr

3ème Congrès de l'AIFRIS – INTES, Tunisie – « Intervention sociale et développement »

Axe 2

Entre mutations sociales, mutations politiques de développement et transformations des références, quelles articulations ?

Exploration des influences complexes et réciproques qu'entretiennent les contingences de la sphère politique et les transformations du rôle de l'Etat, les « métamorphoses de la questions sociale » et en particulier le développement de nouvelles vulnérabilités sociales, et les changements de paradigme et de valeurs en matière d'intervention sociale et de développement.

Communication :

Développement durable : un concept opérationnel pour une action sociale locale

Problématique

Avec le passage de territoires d'application à des territoires d'implication et à des politiques sociales adaptées, l'action sociale en France pense de nouveaux modes d'intervention et de nouveaux modes de légitimation afin d'être reconnue comme acteur producteur de cohésion sociale. Les politiques de développement local reposent sur un processus de transformation du système social local et consistent à inscrire les politiques publiques sur un territoire à travers un projet collectif ; dans cette approche le concept de développement durable peut constituer une nouvelle perspective car les enjeux de cette démarche visent l'articulation de l'économique, de l'environnement, du social et de la gouvernance.

Aborder le « social » comme composante à part entière du développement durable c'est prendre en compte les interfaces entre Economie, Environnement et Social, mais c'est aussi s'interroger en termes de Solidarité, de Responsabilité, de Durabilité et d'Autonomie.

La dimension sociale du développement durable, permet de mettre en visibilité des attentes et besoins sociaux, sa reconnaissance étant vecteur d'enjeux collectifs partagés et intégrés dans

¹ DEIS : Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale.

un projet de territoire et traduit dans une action sociale locale. Ces approches et nouvelles connaissances sont abordées en formation initiale et continue (cours, ateliers, analyse de territoires, études sectorielles,...), et visent à développer de nouvelles compétences essentielles aujourd'hui dans le travail social et les interventions sociales. Cela pose la question de la capacité à prendre en compte la complexité de la vie sociale, à se confronter à la réalité. Ces enjeux de solidarité et d'équilibre territorial, de nouvelle gouvernance locale, fondée notamment sur la participation des habitants, doivent avoir pour ambition un développement humain durable, enjeu démocratique majeur.

Plan

Introduction : Nouvelle question sociale, nouveaux enjeux pour l'action sociale

- 1- Cohésion sociale et territorialisation des politiques sociales : savoir se situer dans des territoires d'intervention sociale adaptés.
- 2- Le développement durable : nouveau paradigme de développement spatialisé et intégré des territoires
 - 2.1- Eléments théoriques du développement
 - 2.2- Des principes opératoires et localisés
 - 2.3- Le « développement humain durable », une composante à intégrer dans les dynamiques de territoire
- 3- L'enjeu social et territorial de prise en compte des besoins sociaux
- 4- Renforcement de compétences et changements de pratiques à l'épreuve

Conclusion

Le développement durable : un concept opérationnel pour une action sociale locale, un nouvel axe politique de changement.

Bibliographie

Introduction

Entre mutations politiques de développement et transformations du rôle de l'Etat, et mutations sociales, en particulier le développement de nouvelles vulnérabilités sociales, le champ de l'action sociale et du travail social connaît des transformations de références et de valeurs en matière d'intervention sociale.

Ces profondes transformations posent la question de la capacité à prendre en compte la complexité de la vie sociale, à se confronter à de nouvelles réalités, à mettre en visibilité collectivement des enjeux sociaux. Ces enjeux de solidarité et d'équilibre territorial, de nouvelle gouvernance locale, fondée notamment sur la participation des habitants, doivent avoir pour ambition un développement humain durable, enjeu démocratique majeur.

De nouvelles connaissances et compétences sont essentielles aujourd'hui dans le travail social et les interventions sociales pour faire face à ces défis et aux démarches de territorialisation de l'action sociale dans un souci de proximité et d'adaptation aux contextes locaux.

La formation initiale et continue s'inscrit dans ces nouvelles exigences, traduites dans les référentiels « métier », référentiels de compétences et de certification des différentes formations. Des apports théoriques (cours dispensés par des formateurs, des professionnels, des universitaires), des mises en situations pratiques (ateliers, analyse de territoires, études sectorielles,...) contribuent à doter les étudiants d'outils de compréhension aidant à un nouveau positionnement des services de l'action sociale, et d'outils méthodologiques facilitant la participation à des formes différenciées d'intervention sociale faisant appel à de nouveaux référentiels.

Eléments de contexte : nouvelle question sociale, nouveaux enjeux pour l'action sociale

A compter du milieu des années soixante dix, le « social » en France, va connaître des mutations profondes liées au contexte de crise économique affectant la société salariale. Un nouveau passage va s'opérer pour arriver à la "fracture sociale" des années quatre vingt dix, avec l'apparition de nouveaux publics "naufragés des mutations économiques, technologiques et sociales en cours" et une marginalisation de masse. C'est autour de la question de l'exclusion que se reformulent les discours politiques, remplaçant les discours sur les inégalités sociales qui ne constituent plus un référentiel de l'action publique dans un nouveau contexte économique basé sur les lois du marché et la compétitivité.

Avec le **déplacement de la question sociale**, les termes d'exclusion et de désaffiliation² tentent de renommer les objets du social; les approches individuelles se trouvent invalidées et "l'action sociale n'est pas suffisamment reconnue comme l'outil privilégié de la lutte contre l'exclusion" (M. Autès, 1999). Les enjeux de l'action sociale se déplacent vers le local, soutenus par les nouveaux agencements provoqués par les lois de décentralisation (1982). De profondes mutations dues à l'évolution démographique et aux modes de vie font apparaître de nouveaux besoins des populations, mais aussi celle de la géographie humaine qui dessinent des perspectives contrastées quant à l'évolution du peuplement des territoires ; ces mutations construisent des cartographies nouvelles et conduisent à la recherche d'une échelle pertinente d'intervention, suffisamment proche des besoins pour mieux les prendre en compte, suffisamment grande pour assurer l'efficacité et l'efficacité des services. La dimension territoriale et le redéploiement sur les logiques de l'intercommunalité sont dorénavant posés comme la double entrée de l'aménagement des territoires et par conséquent du traitement des problèmes sociaux³.

L'identification de nouveaux enjeux conduit à de nouveaux défis: la mobilisation des citoyens avec une forte dimension de prévention, de nouvelles pratiques adaptées à des situations particulières mais pour rejoindre le droit commun, garantir l'accès aux droits fondamentaux, construire des actions partenariales de réseau coordonnées, basées sur de l'observation partagée, prendre en compte le local comme pertinent pour l'action.

La question des inégalités sociales et spatiales posée au niveau local soulève la question des enjeux locaux de cohésion et la capacité des politiques sociales à prendre en compte les territoires, sous-tendue par le nouveau **paradigme de restauration du lien social et de production de la société**.

Le nouveau concept de production de la société consiste en l'art d'opérer un travail sur le collectif (médiation) de manière à faire émerger une prise en compte de l'individu par l'insertion avec l'idée que la production économique ne suffit plus à structurer la société, à en solidariser les membres, à porter la question et les moyens de la distribution des richesses. La dimension territoriale s'est imposée comme un axe fort d'évolution tant au regard de la mise en oeuvre pertinente des politiques publiques que de l'émergence de nouvelles entités territoriales qui conduisent à certaines modifications dans les rôles dévolus aux différents acteurs locaux.

² Castels Robert (1995), La métamorphose de la question sociale, une chronique du salariat, Paris, Fayard.

³ Bernoux Jean-François (2002), Mettre en oeuvre le développement social territorial: méthodologies, outils et pratiques, Paris, Dunod.

Les principes mis en avant par les politiques de développement territorial sont la territorialisation, la transversalité, le partenariat, la participation et la contractualisation. Ces politiques soutiennent l'ouverture d'arènes de débats, de concertation et de coopération, où le territoire est un objet à construire et à développer dans une visée de changement social sous la forme de projet de territoire. Le projet territorial devient un nouvel enjeu contribuant à doter le territoire d'une dimension stratégique, d'un enjeu de renversement de processus négatifs. Ce projet peut alors s'appréhender comme une affirmation politique du sens donné par les acteurs à leur action de transformation du territoire⁴, dans lequel les travailleurs sociaux auront à rendre lisible et visible la dimension sociale du projet de territoire.

-1- Cohésion sociale et territorialisation des politiques sociales : savoir se situer dans des environnements politiques et institutionnels et proposer des territoires d'intervention sociale adaptés.

Le déplacement de la question sociale induit la recherche de nouvelles réponses adaptées au traitement social des territoires afin d'être en capacité de répondre à de nouveaux enjeux, tel celui de produire de la cohésion sociale. La dimension sociale ne peut désormais s'analyser sans les paramètres « territoire » et « gouvernance » (au sens où la gouvernance crée les conditions d'un pouvoir organisé localement et d'une action collective). La promotion du terme « cohésion » par la Commission européenne mêle dimension sociale et territoriale et traite aussi bien des inégalités sociales et de la pauvreté sur le territoire que des inégalités et de la pauvreté des territoires eux-mêmes ; si la cohésion « socio-spatiale » est un objectif des politiques publiques alors sont interrogées les politiques sociales et les politiques territoriales⁵.

La territorialisation en matière sociale peut apparaître en rupture avec un héritage majeur constitué de plusieurs décennies d'interventions répondant par une approche par « populations », par « handicaps », caractéristiques de la situation sociale.

L'action sociale locale s'engage dans un processus de reconstruction avec des politiques sociales transversales dans les années quatre vingt (Politique de la Ville, Politiques d'insertion,...), où vont se (re)définir les frontières entre les différentes politiques publiques et le champ de l'action sociale. Dans cette perspective l'action sociale doit avoir une stratégie, avec des choix, des priorités, des alliances, envers les pouvoirs locaux ; elle doit articuler

⁴ Bernoux Jean-François, id

⁵ Davezies Laurent, Professeur Université Paris XII (2003), Revue Informations sociales n°104.

l'action déconcentrée de l'Etat avec celle des pouvoirs locaux, les ressources locales et nationales, se positionner face aux associations.

L'intégration des enjeux sociaux dans une démarche globale repose sur deux principes, le territoire comme support de transversalité, la gouvernance comme mode d'énonciation et de conduite des politiques territoriales. Le territoire peut donc être à la fois le lieu et le levier pour promouvoir de nouvelles modalités de production et d'action d'une action sociale locale. L'évolution de l'action sociale tend au développement de territoires de proximité portés par des acteurs implantés localement mais la difficulté réside dans l'articulation des priorités nationales, des initiatives territoriales interministérielles, des projets des partenaires locaux, des compétences de chaque acteur.

Ces nouvelles formes territoriales d'intervention sociale appellent des compétences dans le développement social local, l'adaptation qualitative supposant de développer de nouvelles compétences dans le champ de la culture de projet.

Pour répondre à cet objectif des territoires d'intervention sociale adaptés doivent être construits, sans lesquels on ne pourra pas passer d'une logique d'assistance à une logique de développement social, étape préalable à toute restructuration de l'action sociale.

Le développement social nécessite la connaissance des problèmes spécifiques à chaque territoire pour hiérarchiser ses interventions, ainsi qu'une bonne connaissance des acteurs susceptibles de participer au développement de réseaux. En effet le principe d'adaptation des politiques aux territoires suppose le passage d'un traitement par populations à une logique territoriale privilégiant la coordination et l'approche multidisciplinaire, des capacités d'observation sociale, de pilotage et d'animation en vue de la réalisation d'un projet territorial.

Cette nouvelle culture induit le dépassement des cloisonnements, la cohérence entre les interventions et la mise en synergie entre partenaires ; elle suppose également d'améliorer la connaissance des situations de rupture sociale afin de mieux les prévenir, par une observation sociale partagée et l'évaluation des politiques mises en œuvre.

Les politiques de développement local reposent sur un processus de transformation du système social local capable d'apporter une réponse conjoncturelle à la crise et de porter un projet de développement, fondé sur la mobilisation et la participation de la population, et sur la perception collective de la problématique du développement et de son devenir.

Ce nouveau type de proximité à partir d'une référence au territoire, perçu comme fondement du lien social et de la solidarité mais aussi comme espace du politique auquel est reconnue une fonction de régulation sociale au niveau micro-local, vise à intégrer l'action sociale de

type sectoriel dans des projets de développement ou des projets de territoires « globaux » et « transversaux » (P. Teisserenc). La territorialisation exige en effet une vision globale portant un enjeu d'ouverture et de décloisonnement, de démarginalisation de la réponse sociale, de redéfinition sociétale⁶.

Les enseignements dispensés en formation s'articulent dans ce registre autour de la connaissance de publics et problèmes sociaux, des réponses apportées par les politiques publiques et les politiques sociales déclinées par des acteurs et des dispositifs, ainsi que la connaissance de spécificités territoriales (sociales, politiques, administratives, ...). La culture et la méthodologie de projet permettent l'acquisition de compétences dans le champ du développement social local et l'appréhension de notions de projet de développement et de projet de territoire. La notion de réseau permet le repérage d'acteurs susceptibles de participer au développement de réseaux partenariats et de passer à des logiques plus transversales et intégrées. Le positionnement du travailleur social est abordé dans sa dimension politique (représentant des missions, un service), de tiers-médiateur, d'acteur de changement social.

Politiques sociales et territoires

Evolution des référentiels et des modes d'intervention

Le territoire, nouvel outil de lecture des phénomènes sociaux

Enjeux de connaissance comme révélateur d'enjeux sociaux pour un projet global et transversal

Démarche d'identification et de construit social de « problèmes publics » localisés

Le social : composante du développement durable, enjeu de solidarité et de cohésion sociale

L'enjeu de construction d'un projet social territorial intégré

⁶ ODAS (2002), Travail social et développement social : la formation initiale au cœur du changement.

-2- Le développement durable : un nouveau paradigme de développement spatialisé et intégré des territoires

-2.1- Eléments théoriques du développement

Les théories du développement sont marquées par une succession de paradigmes et la progressive domination du paradigme néolibéral⁷. Le projet originel de développement économique et social était largement fondé sur l'idée de réduction des écarts de développement entre pays développés et pays sous-développés. L'approche était à la fois théorique sur l'analyse « des causes de la richesse et de la pauvreté des nations », selon la formule de Malthus (1817), grand sujet de toutes les recherches en économie politique, mais aussi politique et stratégique sur les moyens d'une transformation sociale profonde permettant de quitter l'état de sous-développement. L'objectif initial des stratégies de développement, loin d'avoir été atteint, s'est globalement éloigné ; l'accroissement récent des inégalités dans la répartition du revenu mondial n'a sans doute jamais été rencontré dans l'histoire de l'humanité. La « crise du développement », expression récurrente employée largement depuis le début des années quatre vingt, traduit à la fois une crise de la théorie du développement mais aussi des politiques et des stratégies mises en œuvre.

Depuis plus d'une décennie, l'émergence de nouvelles approches est jugée nécessaire dans de nombreuses instances internationales (PNUD, UNESCO...), dans de nombreux travaux, voire à travers l'expression citoyenne lors d'élections, mais cette forte demande de renouvellement de la pensée sur le développement peine à se traduire en termes de politiques et de stratégies. Ces constats contribuent à une remise en cause plus fondamentale de ce que l'on pourrait appeler « le paradigme global » du développement, les diverses visions relevant toutes d'une approche commune fondée sur la mise en valeur par les hommes, propriétaires de la planète, des ressources de celle-ci ; il est aujourd'hui reconnu que les systèmes de production et de consommation ne peuvent plus être conçus sans prise en compte de leurs interactions avec l'environnement.

la dimension sociale du développement est réapparue grâce au rapport de l'UNICEF de 1987 et a révélé les conséquences sociales des programmes d'ajustement structurel ; le PNUD en 1990 a renoué avec une approche des besoins fondamentaux en proposant un « indicateur du développement humain » ; la dimension environnementale et écologique a fait l'objet de la

⁷ Azoulay Gérard (2002), Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités. Presses universitaires de Rennes, Université Rennes 2, Haute - Bretagne, pp 21-25.

Conférence des Nations Unies sur le Développement et L'Environnement (CNUDE) tenue à Rio de Janeiro en 1992 ; la reconnaissance de risques écologiques planétaires a conduit à reconnaître le caractère nécessaire d'un « développement durable ».

Le concept de développement durable apparu au début des années quatre vingt a été repris dans les travaux de la Commission Brundland, ancien Premier ministre norvégien, chargée par l'Assemblée Générale des Nations Unies d'un rapport sur le développement. Dans cette acception le développement se dissocie alors de la croissance. Joseph Stiglitz⁸ (Prix Nobel d'Economie en 2001) montre abondamment combien la logique issue de la pensée libérale (essentiel de la doctrine) peut être destructrice des sociétés humaines. Pour l'auteur, désormais la rationalité doit s'apprécier dans le champ des finalités humaines⁹. L'approche de ces différents courants permet de situer les évolutions de la pensée à la lumière des débats contemporains sur le développement humain durable.

-2.2- Des principes opératoires et localisés

Ainsi le concept de développement durable semble jouer un rôle central dans un nouveau paradigme du développement qui reste cependant encore largement à créer ; la notion de développement durable, envisagée selon une conception de la soutenabilité forte, combine les aspects environnementaux et les aspects sociaux, même si les premiers semblent l'emporter aujourd'hui dans les préoccupations théoriques. Le développement durable n'a de sens que s'il cesse d'être quantitatif et devient qualitatif ; les paramètres fondamentaux de ce renouvellement du paradigme global du développement deviennent alors les questions de répartition, de redistribution et de qualité de la vie humaine.

Le développement durable ce n'est pas un peu plus d'attention à l'environnement, c'est une prise de conscience des impasses du modèle actuel de développement qui oblige à repenser : la modernité, l'économie, le territoire, l'organisation administrative locale, les relations entre le niveau local, le niveau national et le niveau mondial. Le territoire doit être pensé comme un système de relations. La gestion actuelle des villes et des territoires est caractérisée par la segmentation, il y a séparation entre les niveaux de gouvernance, entre domaines de gestion locale (habitat, transports, eau, environnement, agriculture, développement économique et commercial) ; séparation aussi entre gestion publique et le reste de la société. Pour dépasser ce mode de gestion segmenté un changement de la culture administrative traditionnelle est nécessaire à partir de trois aspects :

⁸ L'auteur plaide pour une autre mondialisation, plus équitable, fondée sur des moyens politiques et financiers adaptés.

⁹ Stiglitz Joseph (2002), La grande désillusion, Paris, Fayard.

- l'éthique,
- la territorialisation (apprendre à travailler ensemble au niveau le plus local, à trouver les réponses intégrées aux problèmes qu'ils rencontrent), sachant qu'aucun des grands problèmes de notre temps ne peut se traiter à un seul niveau de gouvernance¹⁰.
- le partenariat (dont la population en la traitant en véritable partenaire capable d'analyser de manière fine ses propres problèmes et d'inventer des solutions).

L'ampleur de ses objectifs, la multiplicité de ses champs d'application, la diversité de ses registres d'action, font du développement durable un thème mobilisateur. La notion de développement durable recouvre une large complexité, aux objectifs ambitieux très globaux de développement, il joue un rôle de référence globale, à promouvoir comme un **cadre de référence commun** comprenant : un cadre normatif, un contenu éthique, un contenu interdisciplinaire.

Par sa complexité et la pluralité de ses dimensions, les stratégies de développement durable ne peuvent donc être construites que collectivement, avec la participation de tous, à l'échelon d'un territoire, d'une Région, d'un pays, d'une collaboration internationale¹¹. L'émergence des collectivités locales en tant qu'acteurs de leur propre devenir, les placent au cœur des stratégies du développement durable, les obligeant à relever un certain nombre de défis qui sont autant d'obstacles à un développement équilibré.

La reconquête des territoires constitue un enjeu essentiel de la problématique du développement durable dans un triple défi d'intégration:

- le défi des 3E (environnement, équité territoriale et sociale, économie)
- le défi de l'intégration des échelles territoriales
- le défi d'intégration des différentes échelles de temps et des différents rythmes de la ville.

Dans la démarche de développement durable la méthode utilisée s'appuie sur une démarche intégrée, qui se veut stratégique, spatiale et planifiée à toutes les étapes de l'élaboration, et sur la contractualisation. Les enjeux de cette démarche de développement durable, visent l'articulation de l'économie, de l'environnement, du social et de la gouvernance, et portent sur :

- l'équité sociale, la réduction des inégalités entre les populations, la cohésion sociale,
- l'efficacité économique, la production de richesses et la redistribution, des emplois pérennes,

¹⁰ Pierre Calame, Vers une éducation au développement durable, Edition Les Francas, n°50-51, Fondation Charles Léopold Mayer.

¹¹ Rousseaux P, Institut National des Sciences appliquées de Lyon, Dossier « Développement durable », Economie et humanisme, n°365, juin-juillet 2003

- l'amélioration et la préservation de l'environnement,
- la simplification de l'appareil de gestion et de contrôle, la gouvernance.

La recherche d'un équilibre harmonieux entre efficacité économique, équité sociale, protection et amélioration de l'environnement, gestion économe des ressources, s'établit par des consensus, des compromis, des arbitrages, permettant de gérer la complexité d'une approche multi-sectorielle, interdisciplinaire, multi-spatiale et multi-partenariale. La recherche de ces équilibres implique de procéder à une estimation complète de l'intérêt et de l'impact de chaque projet, dans laquelle les élus doivent être davantage impliqués dans le processus d'évaluation, une évaluation bien conduite pouvant aussi alimenter un débat public plus sain.

L'agenda 21 local¹² correspond à un projet de territoire, global et intégré qui répond aux objectifs et principes du développement durable et est établi en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs d'un territoire. Il s'agit à la fois d'un programme stratégique, d'un projet politique, qui donne une vision du territoire à moyen terme, et d'un plan d'action concret. Le développement durable y est conçu à la fois comme un objectif et comme une méthode de projet. L'agenda 21 local constitue un outil privilégié pour la mise en œuvre et la territorialisation du développement durable.

Ses objectifs concernent :

- la responsabilité partagée : les élus locaux ont une responsabilité accrue devant les impacts des décisions où la participation de la société civile aux prises de décision est un des enjeux majeurs ; la reconnaissance de la diversité des valeurs et des savoirs, la transparence et la démocratie participative conduit à une nouvelle façon de gouverner (gouvernance) à toutes les échelles de la décision publique.
- la rationalisation des impacts et des coûts, débouchant sur une économie des ressources donc des moyens.
- l'attractivité et la dynamisation du territoire : implication des acteurs dans le projet du territoire, leur mise en relation permet de créer une synergie entre les projets, démarche multi-acteurs, mobilisation.

L'agenda 21 devrait être un outil de mise en cohérence de tous les autres outils existants, des objectifs de la collectivité, en concertation avec l'ensemble de ses acteurs, intégrant des préoccupations sociales et économiques.

¹² Agenda 21 local: issu du chapitre 28 de l'Agenda 21, programme d'actions en faveur du développement durable adopté à Rio par 173 Etats dont la France.

Ce nouveau concept de développement fait son entrée très progressivement - reflétant par la même la lente appropriation de ce concept et de ses principes par les différents acteurs- dans certains enseignements dont j'ai la charge (cours d'ISIC¹³ et d'ingénierie sociale, cours de politiques d'Aménagement territorial, ...) avec l'appui de responsables de services de collectivités territoriales mettant en œuvre ces politiques, et de professionnels engagés dans des actions collectives, partenariales, territoriales. Ces rencontres permettent de sensibiliser les étudiants à d'autres approches plus complexes et plus exigeantes, nécessitant des compétences en matière d'expertise sociale et de prospective, des capacités à construire de nouveaux cadres de référence et d'action, partagés avec une pluralité de partenaires, contribuant au décloisonnement des services et des interventions.

Ma participation, à compter de 2009, à un réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre d'agendas 21, viendra soutenir nos réflexions et nous permettra d'alimenter les débats sur les défaillances encore fortes de la dimension sociale des actions retenues.

-2.3- Le « développement humain durable », une composante à intégrer dans les dynamiques de territoire.

« La vie en société n'a pas seulement pour objet de nous fournir les choses dont nous avons besoin, elle a une autre fonction tout aussi vitale : faire que les gens existent, tout simplement » (F. Flahault)

Le développement humain¹⁴ est à son origine défini comme « un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offre à chaque individu » ; pour le PNUD, quel que soit le niveau de développement les trois possibilités essentielles qui s'offrent à chaque individu pour développer ses capacités et potentialités humaines sont : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir des connaissances et un savoir, avoir accès aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes. L'absence de ces capacités essentielles prive les individus d'un grand nombre de possibilités de choix ; le développement humain s'attache aussi aux possibilités de choix dans d'autres domaines essentiels ayant une grande importance pour les individus : des opportunités de créativité et de productivité dans les sphères politique, économique et sociale, le droit à la dignité, la maîtrise de sa destinée et le sentiment d'appartenance à une communauté. Le revenu est l'un des principaux moyens d'élargir les possibilités de bien-être, mais il ne peut représenter la totalité de la vie humaine.

¹³ ISIC : Intervention Sociale d'Intérêt Collectif.

¹⁴ Azoulay Gérard, id

Un IDH (Indicateur de Développement Humain) ne peut donc se baser sur la simple prise en compte du PNB par habitant. Le concept de développement humain est progressivement élargi par ses promoteurs : il est lié aux Droits de l'Homme, au bien-être collectif, à l'équité et à la viabilité à long terme ; le développement humain doit conduire à la réalisation concrète des Droits de l'Homme, qu'ils soient économiques, sociaux, culturels, civiques ou politiques. Ces initiatives nouvelles sont portées par des exigences de deux types qui souvent se rejoignent : des exigences sociales et des exigences environnementales¹⁵.

Redonner une signification sociétale aux problèmes sociaux devient alors un enjeu du développement durable spatialisé et un enjeu démocratique majeur. Cela pose la question de la capacité à prendre en compte la complexité de la vie sociale, à se confronter à la réalité. Les enjeux du développement durable spatialisé reposent ainsi sur une convergence sur les constats de situations et tendances d'évolution « non durables », l'élaboration d'une stratégie, des expérimentations, dans une dimension « acceptabilité », à partir d'indicateurs sectoriels sur l'environnement, l'économie et le social, vers des approches inter-sectoriels : cadre, finalités, principes, méthodes et critères sont à déterminer par les acteurs des territoires. La co- construction d'une vision collective oblige à créer des référentiels communs ; la légitimité de la démarche peut faire évoluer le politique dans une culture par objectifs et par résultats, **l'évaluation des besoins des populations** est au cœur de ces régulations.

L'observation, l'évaluation et la prospective constituent des outils de démocratie participative ouvrant sur des aspects de nouvelle gouvernance, de participation de la société civile.

La démarche de diagnostic territorial constitue la clé de voûte d'un processus de connaissance avisé du territoire, éclairant le sens des observations et les enjeux qui s'en dégagent ; outil pertinent de mobilisation collective sur le territoire, quand la démarche est partagée, il ouvre la voie à une réflexion prospective sur le devenir du territoire considéré. Cette connaissance permet la mise en visibilité de questions sociales et d'enjeux collectifs, de tendances lourdes présentant un danger de cohésion pour les territoires, un nouveau regard porté sur les « personnes en difficulté », mais aussi l'identification d'informations importantes manquantes ; ce partage de connaissance nécessite l'instauration d'une confiance entre partenaires et d'une éthique partagée.

Cette mobilisation locale aide à la mise en débat de certains thèmes dans les négociations contractuelles, étant l'occasion d'aider les élus à réfléchir à d'autres dimensions croisées. Lieu

¹⁵ Gadrey Jean et Jany-Catrice Florence, économistes à l'Université Lille I, Développement et progrès social : quels indicateurs choisir ? Revue Alternatives économiques, n° 211, février 2003.

possible d'expression, de confrontation, de légitimité, en capacité de relayer des connaissances individuelles vers une parole collective, des situations individuelles vers une analyse collective, cette mobilisation oblige à repenser la notion d'expertise dans la démarche de développement social durable.

Dans la formation, les démarches d'observation sociale et d'évaluation font l'objet d'apprentissages avec des ateliers d'initiation à la démarche de recherche et d'initiation à la démarche de diagnostic territorial ; cette dernière constitue un outil pertinent de connaissance de territoires, éclairant le sens des observations, contribuant au construit social des enjeux qui s'en dégagent et constituant le socle de propositions de projets et d'interventions adaptés aux besoins sociaux. La place de la population dans cette démarches est privilégiée, car porteuse de connaissances, en capacité de participer activement à la définition d'enjeux et de projets de transformations sociales qui la concerne en premier lieu, dans un souci de démocratie de proximité. Les contenus des cours d'ISIC en formation initiale (Assistant de service social, 50h sur 2 ans) portent sur la méthodologie de l'action collective, sur le travail partenarial et la constitution de réseaux partenariaux, sur la mobilisation et la participation des habitants dans les projets initiés. Des professionnels de différents services viennent présenter des démarches d'actions collectives et échanger avec les étudiants autour de méthodes et concepts. La dimension collective est intégrée dans les formations initiales avec une épreuve de certification à la clé pour certains métiers (AS, ES, TISF). Ce caractère réglementaire oblige les étudiants à s'inscrire dans des dynamiques collectives lors de leurs stages professionnels, dans le service d'accueil ou auprès d'autres partenaires du territoire, incitant par là-même à s'informer sur l'existence de dynamiques de projets, à négocier sa participation et à s'impliquer, à en analyser le processus d'action et les enjeux.

Dans la formation DEIS (Ingénierie sociale) l'étude de terrain réalisée à partir d'une commande s'inscrit dans cette démarche d'expertise sociale, de définition de stratégies d'action et d'aide à la décision, de prospective, alliant analyse du fonctionnement interne et externe, enjeux de territorialisation des missions et des interventions et enjeux de redéfinition de partenariats de projet.

« L'inscription dans une politique territorialisée est soucieuse d'anticiper la fracture entre les populations les plus fragiles et les autres » (...) par « la prise en compte des trois angles économique, social, environnement, intégrés. L'aspect économique, créateur de richesses à redistribuer doit générer des emplois pérennes et éviter les retombées négatives en matière

d'environnement. L'aspect social doit viser à réduire les inégalités des populations. L'environnement doit être préservé, mais avoir aussi des répercussions en terme de création d'emplois pérennes ». (Concept de Développement durable, Conseil général de la Gironde, France).

-3- L'enjeu social et territorial de prise en compte des besoins sociaux

« Le développement durable place l'homme au cœur d'un développement alliant la démocratie, l'équité sociale, l'efficacité économique, la viabilité écologique et la solidarité entre les peuples comme entre les générations ».

(Rapport Brundtland « Our common future », 1987)

Le premier principe de la Déclaration de Rio (1992) énonce : « *Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable* ». Si l'homme se situe au cœur du concept, il en est également sa finalité. Une politique de développement durable concerne aussi l'environnement des familles, des personnes, elle agit sur le vivre-ensemble. Aborder le « social » comme composante du développement durable c'est prendre en compte les interfaces entre Economie, Environnement et Social, mais c'est aussi s'interroger en termes de Solidarité, de Responsabilité, de Durabilité et d'Autonomie, enjeux qui rejoignent les finalités de l'action sociale et du travail social.

-3.1- La construction d'enjeux collectifs partagés

La dimension sociale, composante à part entière du développement durable, permet de mettre en visibilité des attentes et besoins sociaux, sa reconnaissance étant vecteur d'enjeux collectifs partagés. Cette démarche doit s'accompagner d'une réflexion sur le positionnement du travail social et de l'action sociale sur les territoires, afin de ne pas s'enfermer dans une logique cloisonnée de dispositifs et d'approches sectorielles. Le travail social et l'action sociale ont à construire des coopérations, à être force de proposition sur le développement social afin de s'inscrire dans des partenariats de projet, d'affirmer un ancrage local et un positionnement politique sur les questions de lutte contre les exclusions. La refondation de l'action va prendre appui sur leur approche du réel et l'analyse des processus d'exclusion socio-spatiale, et non sur le degré de handicaps sociaux faisant abstraction des dynamiques territoriales.

Un certain nombre de compétences requises au service du développement durable sont de l'ordre des savoir-être : ouverture, dialogue, autres approches culturelles et « codes de compréhension » du monde, sur les autres disciplines ; capacité à assumer la complexité et

donc la transversalité, capacité à accepter la perception sociale d'un projet comme élément de la prise de décision au même titre que des éléments techniques ou économiques ; conscience de ses propres limites au service du savoir-faire : anticiper et animer, mise en œuvre de méthodes de prospective, capacité à décider en situation d'incertitude et conduire un processus de concertation¹⁶.

La notion de développement durable s'inscrit logiquement dans l'éducation au développement en y apportant une nouvelle mise en perspective. Elle fait de chacun un acteur impliqué dans la vie, non seulement de son groupe, mais de l'ensemble vital dont il est solidaire. La solidarité n'est donc plus seulement un choix moral, elle devient une nécessité impérative. Ces enjeux de solidarité et d'équilibre territorial, de nouvelle gouvernance locale doivent avoir pour ambition un développement humain durable, enjeu démocratique majeur. Ainsi le projet politique de la territorialisation consiste à prendre acte de la singularité du local, à s'adapter au mieux à chaque situation ; l'approche territoriale peut ainsi susciter l'émergence de dispositifs contribuant à "situer le citoyen" entre le local et le global¹⁷. Il ne faut pas négliger dans l'approche territoriale la dimension politique du territoire et plus particulièrement celle de la démocratie locale, l'enjeu consistant en la création de "corps intermédiaires", de configurations productrices de nouvelles références collectives (M. Autès, 97). Le passage à des modalités de coopération transversale entre acteurs du territoire et le portage d'une responsabilité politique sur les situations sociales permet d'affirmer des droits fondamentaux et des choix sur le « vivre ensemble ».

Dans le cadre de l'activité pédagogique « initiation à la démarche de diagnostic territorial » en formation initiale (AS, 70h sur 2 ans), les étudiants ont à mettre en évidence des enjeux sociaux et territoriaux (en 2^e année) après un travail d'observation sociale et de problématisation du réel, d'analyse du fonctionnement du partenariat local et de la place donnée aux habitants dans les projets menés ; ils ont alors à proposer des pistes d'actions collectives en réponse à des besoins et attentes sociales. Cet exercice les conduit à se positionner face à des schémas partenariaux existants, à proposer des modes de coopération revisités, à géométrie variable selon les projets et objectifs visés, incluant habitants, élus, associations, ... Cette démarche oblige le futur professionnel à questionner sa place et celle de

¹⁶ Poimboeuf H (2003), « Compétence globale, compétences spécifiques au service du développement durable », Déléguée générale de l'Association pour des Pratiques de Développement Durable.

¹⁷ Bernoux Jean-François, *ibid*

son institution ou service, les finalités et le sens de l'action, à développer une analyse critique, stratégique et citoyenne.

Le concept de développement durable par l'articulation de ses dimensions vient ainsi soutenir la mise en visibilité et la reconnaissance partagée d'enjeux sociaux et territoriaux, souvent laissés pour compte ou minorés, et permet de les aborder avec des « entrées » ne relevant pas directement du « social » mais interrogeant à un moment donné l'impact social.

-3.2- L'innovation au service des populations et des territoires

*«Innover c'est d'abord acquérir un nouveau regard qui permet de voir ce qu'on n'avait pas l'habitude de voir, d'associer ce qui auparavant était disjoint ».*¹⁸

La territorialisation progressive de l'action sociale, la mise en œuvre de projets de territoire dans le cadre d'intercommunalités, de Pays, de Contrats de cohésion sociale, d'agenda 21..., sont porteurs d'innovations afin de répondre aux nouveaux défis mis en lumière.

Le défi de la mobilité urbaine ou dans des territoires ruraux isolés, de l'aménagement urbain durable et de la planification urbaine lié aux méfaits de l'extension du périmètre urbain, ou d'un urbanisme respectueux du patrimoine et des savoir-faire locaux, le défi de l'éco-gestion des ressources, l'accentuation des processus d'exclusion sociale et le défi de la prévention de risques sociaux, le défi d'un développement économique intégrant les différentes dimensions, sont autant de thèmes venant interroger les enjeux de cohésion sociale et de cohérence territoriale. Des actions inscrites dans des logiques intégrées de développement durable des territoires, portées par divers partenaires, visent à relever ces défis et à enrayer la fatalité en redonnant des marges de manœuvre au local, de l'espoir aux populations et en s'inscrivant dans une logique de développement et non d'assistance.

Dans le cadre de ma fonction de formatrice il me paraît essentiel d'être en contact régulier avec les acteurs territoriaux afin de connaître, comprendre, diffuser et valoriser leurs démarches, constituant ainsi un réseau de connaissance, d'échange de savoirs, de coopérations pédagogiques (présentations aux étudiants, co-construction d'activités pédagogiques, accueil de stagiaires, commanditaires sur des études de terrain dans le cadre du DEIS¹⁹,...).

Parmi les initiatives locales intégrées que nous avons pu répertorier, nous en présenterons certains aspects où la dimension sociale est valorisée ; nous pouvons voir avec ces actions que

¹⁸ Plassard François (1994), citation extraite de « Territoires en prospective, quel nouveau contrat ville-campagne ? », Edition PROCIVAM.

¹⁹ DEIS : Diplôme d'Etat d'Ingénierie sociale.

les finalités de l'action sociale et du travail social sont non seulement présentes mais mises en visibilité, constituant de ce fait une opportunité pour réfléchir à de nouvelles approches et à de nouveaux modes d'intervention au service des besoins et attentes des populations.

Le maintien des équilibres sociaux vise une bonne cohésion sociale comme dimension essentielle du développement du territoire ; il s'agit d'éviter les fractures entre quartiers ou entre centre-ville et communes périurbaines, ainsi que les concentrations de populations en situation d'exclusion. La cohésion sociale passe par une mixité sociale et implique des réflexions sur l'implantation des nouveaux logements, des équipements, l'accessibilité des services, les plans de déplacement, une politique foncière...

La cohésion sociale est aussi un enjeu fort pour certains territoires confrontés à l'arrivée de nouvelles populations afin de créer les conditions d'une intégration harmonieuse. Les mesures envisagées sont à la fois d'ordre urbanistique (zones d'habitation et de services), d'ordre socio-culturel (organisation d'évènements, loisirs, animations destinées à créer du lien social...).

Le département de la Corrèze par exemple, avec de nouvelles orientations politiques, envisage d'accueillir et d'accompagner au mieux les nouvelles familles venant s'installer dans le département malgré qu'elles soient en situation précaire et fassent l'objet de ce fait de polémiques parmi certains habitants et élus, car elles constituent un enjeu démographique pour l'avenir du territoire.

La question de l'égalité sociale et culturelle pour tous à l'échelle des territoires est un thème émergent. Celle-ci apparaît indispensable en terme de mixité et de cohésion sociale et nécessite de trouver des solutions concrètes et proches des préoccupations des habitants.

La précarité des familles, les ruptures et le chômage, données généralisables aux territoires, conduisent à l'augmentation de l'isolement psychologique, de l'échec scolaire et ont des incidences en termes de fragilités familiales et d'obstacles à l'impulsion d'une insertion et d'une dynamique de développement. Les travailleurs sociaux sont directement et fortement concernés dans le cadre de leurs missions et interventions par ces questions sociales auxquelles pourront être apportées des améliorations par une approche transversale renforcée.

- Agenda 21 du Conseil général de la Gironde²⁰ :

Développement des finances solidaires, soutien aux projets de l'économie sociale et solidaire ; expérimentation de solutions innovantes en matière de transports ; clause sociale systématique

²⁰ Conseil général de la Gironde : mise en œuvre d'une politique de développement durable avec les territoires girondins dès 1998 et d'un Agenda 21 en 2004 : programme d'actions décliné en 7 orientations, 33 enjeux prioritaires et 92 actions-phare de développement durable.

dans les marchés publics (insertion des publics sans emploi); élaboration d'une stratégie départementale d'urbanisme visant la mixité sociale et la mixité des activités, maîtrise de l'étalement urbain

- Pays des Landes de Gascogne²¹ :

Politique de l'habitat équilibrée sur le territoire, valorisation et transmission des savoir-faire locaux, promotion un urbanisme durable, concept d'éco-hameau, création d'un hôtel social (public cible : jeunes, saisonniers, public en insertion...); gestion durable des biens communs, du patrimoine naturel première ressource du territoire. Soutien aux filières locales, générer des emplois locaux, soutien à l'économie sociale et solidaire, amélioration des modes de consommation (impact budgétaire et santé). Diagnostic des déplacements et mobilité (lien social, accès à l'emploi et aux services ; isolement croissant des personnes âgées en milieu rural), développement de transports alternatifs.

La participation citoyenne vise à donner aux citoyens l'occasion de s'approprier une thématique, des enjeux, d'exprimer différents points de vue ; elle vise également le renforcement des capacités des habitants à prendre part aux espaces de débats dans l'espace public et se présente comme pédagogie d'une prise de parole permettant aux habitants d'enrichir de leurs points de vue les politiques locales et de recréer des liens de solidarités ; elle doit conduire à construire des systèmes de prise de décision basés sur une reconnaissance des ressources des habitants dans l'amélioration de la vie du territoire et des changements à apporter²². Dans ce domaine le travail social a une responsabilité, celle de porter les intérêts des habitants d'un territoire, de faire reconnaître leurs besoins et leurs attentes, de les aider à construire une parole collective force de proposition, d'encourager le développement de leurs compétences, de favoriser leur participation effective aux projets qui les concernent et impactent directement leur vie quotidienne et leur avenir. Cet objectif se voit renforcé dans un contexte de crise économique aux effets déstabilisants, notamment pour les plus vulnérables ; ce contexte défavorable peut aussi être le moteur pour agir autrement et plus efficacement, dans la proximité et la solidarité locale.

La culture est valorisée dans plusieurs projets comme vecteur d'identité territoriale, d'insertion et de lien social (valorisation du patrimoine naturel et local, fêtes...).

²¹ Pays constitué en référence à la LOADT de 1999 (Loi d'Orientation pour l'Aménagement Durable des Territoires) basé sur une intercommunalité de solidarité et de projet. Une Charte de territoire fait état d'un travail de diagnostic et de prospective pour l'avenir du territoire considéré. Les actions mises en œuvre sont contractualisées entre divers partenaires, font l'objet de financements croisés, reposent sur divers dispositifs pour leur réalisation.

²² Cauquil Guy et Cabinet CIRESE (2004), Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées. Dunod.

- Agenda 21 du Conseil général de la Gironde :

Accès aux savoirs et soutien au débat public ; mobilisation des girondins et développement de la consultation et participation des habitants en amont ou aval de modification dans l'organisation des services ou mise en œuvre d'un projet ou nouvelle mission ; intégration de critères de développement durable dans les conventions avec les partenaires ; prise en compte des différents temps de la vie professionnelle, familiale, détente, saisonniers.

Nouvelle politique départementale « Citoyenneté » articulée à la nouvelle politique territoriale et mise en place des premiers programmes locaux de citoyenneté.

- Pays des Landes de Gascogne:

Conforter une identité et une qualité de vie ; enquête « nouveaux arrivants (profil, origine, attentes, perception du territoire) pour accueil-accompagnement ; favoriser l'accueil, la mixité sociale, susciter l'adhésion aux projets proposés. Mise en place de conseil de développement (participation des habitants, interface avec les élus locaux, concertations-propositions) ; impliquer les acteurs et habitants dans le développement durable (éducation, pédagogie, communication), exemplarité des collectivités locales et services, formation à une gestion publique durable

La prévention sociale et le bien-être collectif sont pensés comme objectif de lutte contre l'exclusion ; les mesures envisagées relèvent à la fois du traitement (meilleur suivi social des personnes en situation de fragilité, prise en compte de leurs besoins spécifiques en matière d'habitat, actions de réinsertion économique) et de la prévention (lutte contre l'illettrisme, accès équitable à l'éducation et aux services), avec le souci de faciliter l'intégration des personnes vulnérables. Cet objectif explicite de prévention constitue une opportunité pour le travail social qui peut renforcer la dimension de changement et le sens donné à ses actions, en retrouvant une certaine marge d'intervention sur des situations en amont de déséquilibres plus accentués.

Presque tous les territoires sont concernés par le vieillissement de la population et la nécessité d'éviter le développement de situations d'exclusion chez les personnes âgées et de créer des liens intergénérationnels. L'augmentation du nombre des plus de soixante ans nécessite la prise en compte de paramètres transversaux (logement, maintien à domicile, accessibilité aux soins, vie sociale, transports, animation, prévention, qualité de vie, mesures sanitaires...) dans une approche coordonnée et intégrée dans des schémas départementaux, en appui aux communes et communautés de communes impliquées dans les services aux personnes (compétences). Les thèmes « enfance-jeunesse, animation, culture » deviennent une

préoccupation grandissante des collectivités locales et intercommunalités face à leurs administrés, avec une prise de conscience des besoins des enfants et des jeunes. La culture, porteuse de transversalité, devient un vecteur de cohésion sociale et un enjeu d'avenir pour les territoires (attractivité) avec un accès favorisé pour les jeunes et les enfants.

La recherche d'un bien-être collectif passe par l'amélioration des situations individuelles et l'organisation d'une vie sociale dynamique. Cependant la dimension économique de cet objectif de bien-être est encore peu abordée (exemple : amélioration des conditions de travail, meilleure organisation de l'entreprise, démarches qualité).

- Agenda 21 du Conseil général de la Gironde:

Expérimentation de nouveaux services pour tous les âges de la vie en favorisant les pratiques intergénérationnelles et les espaces de transmission de savoirs ; actions d'aide aux aidants familiaux, projet de création de logements adaptés et solidaires.

Mode de garde d'enfants souple pour les travailleurs saisonniers ; prévention de risques sociaux ; développement de réseaux d'acteurs ; promotion d'une meilleure qualité de vie pour les plus démunis ; objectif de mieux-être ensemble et innovation sociale de l'habitat :

expérimentation de la maison passive dans le logement social ; baisse des charges locatives) ;

Développement des actions collectives dans les domaines de la santé, sécurité, éducation, intégration, soutien parentalité, consommation (dépassement des actions sectorielles, médiations sociales) ; soutien à la diversité culturelle et accès à la culture.

Passage d'une logique de l'offre à une logique de besoins avec adaptation des services publics et présence territorialisée et maîtrise des dépenses publiques, lancement du programme de Pôles Solidarité (actualisation des modes d'organisation et d'intervention).

- Pays Médoc:

Après le constat partagé de besoins prioritaires par les acteurs locaux dans le cadre de la constitution du Pays (intercommunalité de projet), un partenariat²³ s'est constitué en vue de la création d'une Plateforme de développement sanitaire et social avec 4 missions (découlant du diagnostic territorial initial):

- l'animation du réseau d'acteurs – information - communication

- l'inclusion sociale : insertion par l'économie, mobilité, valorisation des métiers, accompagnement associatif, lutte contre l'illétrisme

- l'animation du réseau jeunesse

²³ Conseil général de la Gironde, DDASS, Communautés de communes, associations, secteur scolaire et de la santé, secteur économique...

- l'élaboration d'un plan territorial de santé (éducation, prévention santé psychologique et psychique, organisation territoriale des soins de proximité).

Cette plate-forme répond à un enjeu de coordination des acteurs et des actions après le constat que les moyens et acteurs étaient présents sur le territoire, de mise en synergie, de réactivité, voire d'innovation face à de nouveaux besoins.

- Pays des Landes de Gascogne :

Construction d'une offre de services source de solidarité, garantir l'accessibilité aux services existants ; élaboration d'un schéma de services dans 4 directions : personnes âgées et dépendantes, enfance et jeunesse, santé, emploi-formation-insertion.

Label « Pôle d'excellence rurale » avec expérimentations de nouveaux services : pôle communautaire de services au public, maison de santé pour une offre de soins pérenne et de qualité ; prise en charge des personnes vulnérables (enfant, adolescent, personne âgée, personne handicapée, femme enceinte...). Objectif d'anticipation et de lutte et contre la désertification médicale (mise en réseau, maintenir les professionnels de santé, être attractif pour de nouvelles installations, diminuer les risques sanitaires). Développement des services aux personnes et d'équipements enfance-jeunesse.

-4- Renforcement de compétences et changements de pratique à l'épreuve

Dans une démarche éthique et déontologique, le travailleur social²⁴ contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquelles il travaille aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie. Dans ce cadre il agit par une approche globale à améliorer les conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. Il contribue à développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société. Il est force de propositions pour la conception des politiques sociales, les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie... Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des usagers et des habitants.

Pour ce faire le travailleur social doit développer des compétences en appui, dont certaines répondent à de nouvelles exigences professionnelles. Parmi ces compétences figurent

²⁴ Cf Extraits du référentiel professionnel des assistants de service social.

l'intervention sociale d'intérêt collectif (conception et conduite d'actions), l'expertise sociale, la communication professionnelle, l'implication dans des dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.

Il s'agit de comprendre les évolutions et les enjeux de la « question sociale » pour référer des projets à des fondements théoriques et des modèles d'intervention sociale, de maîtriser les orientations actuelles des différentes politiques d'action sociale tant sur l'aspect législatif, réglementaire, institutionnel et administratif, et être en capacité de fournir une lecture de l'évolution de leur référentiel, afin de mieux appréhender les problématiques et les caractéristiques des populations auxquelles sont dédiés les projets. Il est tout aussi important de savoir identifier et repérer un système d'action local et en repérer la structuration des échanges politiques et sociaux dans l'objectif d'initier des partenariats ou de s'y positionner, de développer des dynamiques de coopération collective et des médiations institutionnelles. Acquérir des méthodes de diagnostic, de conduite de projet et d'évaluation permet de définir et de réajuster un projet d'intervention adapté aux problématiques des populations.

L'appropriation de la méthodologie de recherche sociale à visée professionnelle permet de développer des compétences analytiques en matière de conceptualisation et de pouvoir rendre compte, sensibiliser, interpeller sur des données construites, apporter un éclairage, une aide à la décision et à des choix sociaux.

Le travailleur social a également à connaître certaines méthodes de management pour susciter des initiatives et fédérer les énergies autour d'un projet, dans un contexte de nouveaux modes de gouvernance et de relations habitants/élu/professionnels, d'une nécessaire articulation de différentes logiques et échelles (analyse de la complexité). La mobilisation des leviers de proximité (dont les collectivités locales) contribue à la revitalisation du capital social de chaque territoire. Il doit savoir exploiter des systèmes d'information et de communication pour favoriser la coordination des acteurs dans la mise en œuvre de partenariats de projet ou soutenir le débat public et la participation.

Forts de ces compétences les acteurs du social constituent une ressource pour la connaissance des personnes et des groupes précarisés, une force d'expertise pour la connaissance des territoires et de ses habitants, soutenant une meilleure appréhension des priorités. La notion d'expertise ainsi reconsidérée sous l'angle d'une ressource de positionnement pour l'action sociale et le travail social, producteurs d'intelligence stratégique territoriale, constitue un nouvel enjeu de pouvoir sur les territoires²⁵, et un enjeu de développement de politiques de

²⁵ Chabaud Julie, Action publique, expertise et territoire, la CAF de la Gironde et l'anticipation du risque social. Doctorat en Science politique, Directeur de recherche Jean Dumas, IEP de Bordeaux, février 2001

prévention des exclusions sous toutes leurs formes, qui soutient une action sociale qui ne soit pas seulement dans une logique réparatrice, qui permet de renforcer ses responsabilités, de changer les représentations à son encontre, de favoriser les décloisonnements entre acteurs locaux afin de bâtir collectivement une action sociale locale .

Ma participation à des séminaires et congrès (auditrice ou communicante), groupes de travail²⁶, réseaux partenariaux, ma contribution à la réalisation d'études, alimente les contenus de formations initiales et continues, la définition de nouvelles professionnalités et enjeux pour l'action sociale.

Conclusion

Le développement durable : un concept opérationnel pour une action sociale locale, un nouvel axe politique de changement

L'approche intégrée du développement durable constitue un levier pertinent pour la production de nouvelles solidarités territoriales ; il offre un cadre de référence aux collectivités territoriales et aux acteurs locaux, porteur d'éthique et de nouveaux enjeux.

La notion de développement durable, qui embrasse aujourd'hui tout le champ des politiques publiques, change les termes de la réflexion collective et induit la création et l'animation de nouveaux espaces de délibération. L'approche spatiale du développement durable privilégie l'intercommunalité avec obligation de débat démocratique sur l'avenir de ce territoire.

La notion de durabilité contraint à une recherche et une formulation atypique des enjeux.

Avec la notion de développement durable de nouveaux objectifs sont assignés aux politiques territoriales (sérieux infléchissements voire ruptures) ; le développement durable doit s'affirmer comme nouveau référentiel guidant les pratiques et les visions (légitimité montante), de nouveaux périmètres et de nouveaux pouvoirs pour les communautés locales doivent garantir la rationalisation des interventions, accompagnés par des outils modernisés de planification.

« Ces lignes de changement définissent des horizons possibles ou souhaitables mais elles sont loin de préfigurer, avec certaines chances de réalisation, les évolutions futures du territoire et des politiques d'aménagement », renvoyant aux défis contemporains de l'action publique : expertise et choix publics, démocratie et justice sociale, spatiale, environnementale,

²⁶ Par exemple : Représentante de l'IRTS Aquitaine dans le groupe de travail DSL au GNI (Groupement National des IRTS).

coordination des interventions d'une pluralité d'acteurs, pilotage de l'action dans un contexte d'incertitude et de conflits d'intérêts, prévention des risques²⁷.

Le développement durable ne peut être réduit à un registre instrumental ou formel de rationalité procédurale, il comporte une dimension riche de représentations sociales et de jugements, qui exprime des idées et des valeurs, des prises de position, concourant à réhabiliter la dimension politique de l'aménagement, ses finalités, les responsabilités que doivent assumer les différents acteurs qui les conçoivent et les exécutent.

Ces logiques de production des espaces de développement et d'identification collective et territoriale renouvelée engendrent une nouvelle formulation de la question sociale et territoriale, de nouvelles formes de régulation entre le local et le global, dans lesquelles l'action sociale et le travail social ont à affirmer une légitimité et une expertise, à s'inscrire dans une action de proximité adaptée apte à s'inscrire de façon pertinente et volontaire dans la prévention et la lutte contre les exclusions.

²⁷ Wachter Serge (Dir) (2002), L'aménagement durable : défis et politiques. L'Aube, Datar, Bibliothèque des territoires.

Bibliographie

- Autès M (1999), *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
- Azoulay G (2002), *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Collection « Didact Economie », Presses universitaires de Rennes, Université Rennes 2, Haute – Bretagne.
- Bernoux J.F (2002), *Mettre en oeuvre le développement social territorial: méthodologies, outils et pratiques*, Paris, Dunod.
- Bouquet B, Madelin B, Nivolle P (2007), *Territoires et action sociale*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales.
- Bourdin A (2000), *La question locale*, Paris, PUF.
- Cauquil G. et Cabinet CIRESE (2004), *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Paris, Dunod.
- Castels R (1995), *La métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Deneuil P.N, Laroussi H (2005), *Le développement social local et la question des territoires*, Paris, L'Harmattan.
- Dhume F (2001), *Du travail social au travail ensemble. Le partenariat dans le champ des politiques sociales*, Paris, ASH.
- Di Méo G Pitte J.R (Dir.) (2001), *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan Université.
- Durrleman A (1993), *Redéfinir le travail social, réorganiser l'action sociale*, Paris, CGP, Préparation du XIe Plan, La Documentation française.
- Faget J (2005), *Médiation et action publique*. Collection « Le territoire du politique : politique du social, Presses universitaires de Bordeaux.
- Gaulejac de V, Bonetti M, Fraisse J (1995), *L'ingénierie sociale*, Paris, Syros.
- Gerbaux F (1999), *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?* Paris, Editions de l'Aube.
- Greffe X (2002), *Le développement local*, Paris, Editions de l'Aube.
- Gourvil J.M, Kaiser M (2008), *Se former au développement social local*, Paris, Dunod.
- Hatzfeld H, Spiegelstein J (2000), *Méthodologie de l'observation sociale: comprendre, évaluer, agir*, Paris, Dunod.
- Hatzfeld H (1998), *Construire de nouvelles légitimités en travail social*, Paris, Dunod.
- Lorthiois J (1996), *Le diagnostic local de ressources*, Paris, Editions asdic, Collection Décision locale.

- Martin G (Dir.), Offredi C (1999), *Les dynamiques des politiques sociales : observation, management, évaluation*, Paris, L'Harmattan.
- Méda Dominique (2008), *Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse*, Paris, Flammarion Champs actuels.
- Minot D (Dir.) (2001), *Le projet de territoire : élaboration et conduite partagées d'un projet de territoire*, Paris, La Bergerie nationale.
- Mondolfo P (2005), *Conduire le développement social*, Paris, Dunod.
- Montagne P (Dir.) (2005), *Les enjeux du développement durable*, Paris, L'Harmattan.
- Paugam S (Dir.) (1996), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Editions la découverte.
- Prod'homme J.P, Deffontaines J.P (2001), *Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Editions de l'Aube.
- Prod'homme J.P, Deffontaines J.P (2001), *Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Editions de l'Aube.
- Rosanvallon P (1995), *La nouvelle question sociale*, Paris, Le Seuil.
- Rupp M.A (1996), *Quarante années d'action sociale en France: un canevas pour les travailleurs sociaux -1946-198*, Paris, Privat.
- Sanchez J.L (2001), *Décentralisation: de l'action sociale au développement local; Etat des lieux et perspectives*, Paris, L'Harmattan.
- Stiglitz J (2002), *La grande désillusion*, Paris, Edition Fayard.
- Sue Robert (2003), *La société civile face au pouvoir*, Paris, Presses de Science po.
- Viveret P (2004), *Reconsidérer la richesse*, Paris, Editions de l'Aube.
- Wachter S (Dir.) (2002), *L'aménagement durable : défis et politiques*, Paris, Editions de L'aube, Datar.